

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°79-123 du 24 Mai 1979

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ,  
Ministre de l'Equipement, de l'intérim du  
Camarade Président de la République à comp-  
ter du 25 Mai 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi  
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement  
et le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;

VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés  
à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres  
du Gouvernement modifié par le décret N°78-174 du 6 Juillet 1978,

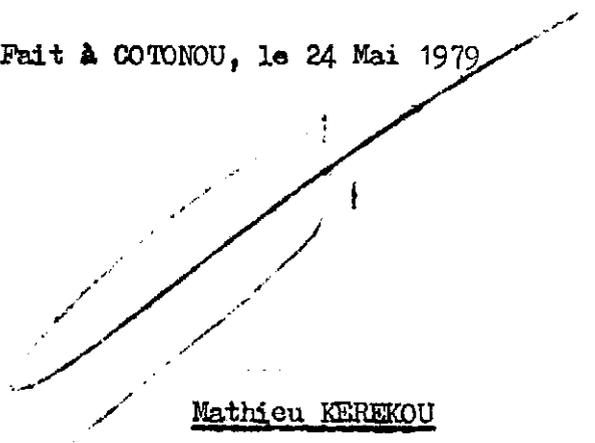
DECRETE :

ARTICLE 1er - A compter du 25 Mai 1979, le Camarade Richard RODRIGUEZ,  
Ministre de l'Equipement, assurera l'intérim du Président de la République  
pendant l'absence du Chef de l'Etat en attendant le retour de mission du  
Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 24 Mai 1979

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 - ME 2 - Ministères 14 - SGG 4 - SPD 2 IGE  
et ses sections 4 - JORPB 1.